

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

Autorité de Régulation des Marchés Publics

PROCES-VERBAL D'INFRUCTUOSITE
Avis d'appel d'offres international n°038/ARMP/PRMP/SPMP/SA du
16 juin 2025

OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL :

ACQUISITION ET DEPLOIEMENT D'UNE SOLUTION DE GESTION ELECTRONIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LA REPUBLIQUE DU BENIN

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 010003000491202001000000 6000 63 19

Septembre 2025

1992

Procès-verbal d'infructuosité

Objet : Dossier d'Appel d'offres ouvert international F_DPSSE_110454 relatif à l'Acquisition et au déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi huit septembre à 10 heures (heure locale GMT +1), au Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation en Commande Publique (CReFCoP) de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), sis à Jéricho (Cotonou), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'examen des résultats du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°2025-1879/PR/ARMP/PRMP/DAF/SA du 05 août 2025 :

- Président : GUEDJE Ludovic (PRMP/ARMP)
- Rapporteur :
 - ✓ TOVIESSI Richard (SP-PRMP/ARMP)
- Membres :

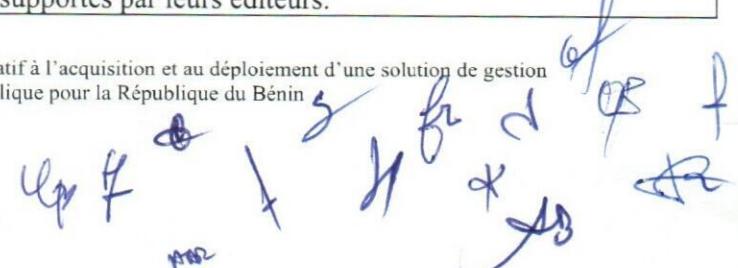
Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	DONTE Oladé Sylvie R.	DRRAT	Avec voix délibérative
	SEGBO Tabé Jean Innocent R.	SRR	Avec voix délibérative
	ASSOGBA Mathurin T.	DAF	Avec voix délibérative
	HOUMASSE Joël C.	ARMP	Avec voix délibérative
	DJOSSOU T. Armand	DPSSE	Avec voix délibérative
Port Autonome de Cotonou (PAC)	ABOU Abdou Gafar O.	SPM	Avec voix délibérative
	ADAHE VIGBE Félix D.	DMP	Avec voix délibérative
	AYEDEGUE BIAO Christian	DCMP	Avec voix délibérative
Agence de Développement de Sèmè-City (ADSC)	FADONOUGBO Mondoukpè Honorine	PRMP	Avec voix délibérative
Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	CHABI I. G. Chrystelle	SPM	Avec voix délibérative

Procès-verbal d'infructuosité – DAOI F_DPSSE_110454 relatif à l'acquisition et au déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)	HOUEDJISSI Yélian Ulrich J.	SPM	Avec voix délibérative
Agence des Systèmes d'Informations et du Numérique (ASIN)	AGLI A. Rama	CASE	Avec voix délibérative
	ALLADASSI Frazer	DEP	Avec voix délibérative
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	VIGNIAVODE G. H. William	DSI/UGR	Avec voix délibérative
	DJENOUKPO Y. Gildas	DI/DGB	Avec voix délibérative
	OUSMANE BAWA Marzouck	DSI/PMO	Avec voix délibérative
Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND)	DATONDJI Gaspard	SGA	Avec voix délibérative
Cabinet ELVOVE	LAWSON Bruno Bellarmin	Assistant technique	Sans voix délibérative
	MIGAMBI Richard		Sans voix délibérative

Les résultats de l'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition et déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin Procédures
Mode de passation	Appel d'offres ouvert international
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaires	
<ul style="list-style-type: none"> - IKA TECHNOLOGY - Groupement GRAFNET & PERAGO INFORMATION SYSTEM - ELM COMPANY - Groupement STRATEGIES ET SOLUTIONS INFORMATIQUES (2SI) & NEXTENDERS PRIVATE LIMITED (NTIL) & IOKEO 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
IKA TECHNOLOGY	<p>Offre non conforme techniquement : Sur sept (07) exigences techniques éliminatoires, IKA TECHNOLOGY n'a pas satisfait à trois (03) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau de l'exigence « architecture » : <ol style="list-style-type: none"> 1. il n'a pas fourni, dans son offre technique, l'architecture de la solution telle qu'exigée dans le DAOI, ce qui n'a pas permis d'apprécier le caractère <i>multi-tenant</i> de ladite solution ; 2. il n'a pas proposé une architecture de type <i>microservices</i>. • Au niveau de l'exigence « logiciel » : <ol style="list-style-type: none"> 3. il n'a pas indiqué les versions des Framework utilisés, ce qui n'a pas permis d'apprécier si ces Framework sont encore ou non supportés par leurs éditeurs.



Groupement GRAFNET & PERAGO INFORMATION SYSTEM	<p>Offre non conforme techniquement : Sur sept (07) exigences techniques éliminatoires, le Groupement GRAFNET & PERAGO INFORMATION SYSTEM n'a pas satisfait à trois (03) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par rapport à l'exigence « architecture » : <ol style="list-style-type: none"> 1. la Commission n'a pas constaté le caractère <i>multi-tenant</i> de l'architecture proposée ; 2. la Commission n'a pas constaté le caractère <i>microservices</i> de l'architecture proposée. • Par rapport à l'exigence « logiciel » : <ol style="list-style-type: none"> 3. faute de précision, la Commission n'a pas pu se prononcer sur la version des Framework proposés.
ELM COMPANY	<p>Offre non conforme techniquement : Sur sept (07) exigences techniques éliminatoires, ELM COMPANY n'a pas satisfait à deux (02) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par rapport à l'exigence « architecture » : <ol style="list-style-type: none"> 1. la Commission n'a pas constaté le caractère <i>multi-tenant</i> de l'architecture proposée ; • Par rapport à l'exigence « Reporting et Interfaçage » : <ol style="list-style-type: none"> 2. la réponse du soumissionnaire n'est pas en adéquation avec la question posée.
Groupement STRATEGIES ET SOLUTIONS INFORMATIQUES (2SI) & NEXTENDERS PRIVATE LIMITED (NTIL) & IOKEO	<p>Offre non conforme techniquement : Sur les sept (07) exigences techniques éliminatoires, Groupement NEXTENDERS & IOKEO & STRAGEGIES ET SOLUTIONS INFORMATIQUES n'a pas satisfait à trois (03) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau de l'exigence « architecture » : <ol style="list-style-type: none"> 1. la Commission n'a pas constaté le caractère <i>multi-tenant</i> de l'architecture proposée ; 2. la Commission n'a pas constaté le caractère <i>microservices</i> de l'architecture proposée ; • Au niveau de l'exigence « logiciel » : <ol style="list-style-type: none"> 3. les technologies React, Spring Boot évoquées par le soumissionnaire ne se retrouvent ni dans la fiche technique, ni dans la description technique de la solution ; en lieu et place il a évoqué dans ces documents les technologies Check PHP (introuvable) et JAVA. Ce qui n'a pas permis d'identifier les versions des Framework.
Attributaire	
Nom	Néant
Montant proposé	Néant
Montant évalué (corrigé)	Néant
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin
Prix	Néant
Délai d'exécution	Vingt-quatre (24) mois
Part de sous-traitance	Non applicable
Variante pris en compte	Néant
Autres	Néant

Procès-verbal d'infructuosité – DAOI_F_DPSSE_110454 relatif à l'acquisition et au déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin

Au regard des informations ci-dessus, aucune des quatre (04) offres reçues n'est conforme aux exigences techniques éliminatoires de l'appel d'offres concerné. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres déclare l'appel d'offres ouvert international relatif à l'acquisition et au déploiement d'une solution de gestion électronique de la commande publique pour la République du Bénin infructueux conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin, sous réserve de l'avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 38 minutes.

Fait à Cotonou, le
Ont signé

Le Président



Ludovic GUEDJE

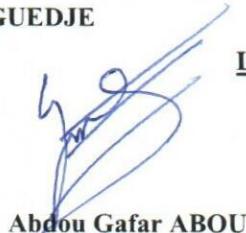
Le Rapporteur



Richard F. TOVIESSI

Les membres

Oladé Sylvie R.
DONTE



Abdou Gafar ABOU

Félix D. ADAHE
VIGBE



Mondoukpé H.
FADONOUGBO

Godonou H. William
VIGNIAVODE



Gildas Y.
DJENOUKPO

Marzouck OUSMANE
BAWA



Joël C. HOUMASSE

LAWSON Bruno Bellarmin

Tabé Jean Innocent R.
SEGBO



Yélian Ulrich J.
HOUEDJISSI

Alfred H. QUENUM



ALLADASSI Frazer

Christian BIAO
AYEDEGUE

Arnaud Rama AGLI

Gaspard DATONDJI

MIGAMBI Richard